



Montréal, le 9 novembre 2018

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Simon Turmel  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet :                    Rapport annuel 2017 du Distributeur en vertu de l'article 75  
de la *Loi sur la Régie de l'énergie*  
Votre dossier : R044171**

---

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre du 8 novembre 2018 requérant un délai additionnel pour le dépôt des réponses du Distributeur à la demande de renseignements n<sup>o</sup> 2 de la Régie dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Distributeur un délai supplémentaire pour le dépôt de ses réponses, soit **jusqu'au 16 novembre 2017 à 12 h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml